



Grenoble, le 28 mai 2019

OBJET : Dysfonctionnement du mouvement 2019 et rôle des délégués du personnel

Madame la Directrice Académique,

Nous nous adressons à vous aujourd'hui car la situation de nos collègues en attente de nomination devient inquiétante et génère un stress important.

En effet, le report des instances et l'absence d'informations de votre part envers les collègues et les délégués du personnel est source de questionnement. Nous ne sommes pas sans savoir que le nouveau logiciel émetteur des accusés de réception avec barèmes connaît des dysfonctionnements. Nos collègues subissent ces retards et les écoles devront sans doute, une fois de plus, organiser la rentrée dans l'urgence.

Les délégués du personnel s'interrogent :

* le logiciel est-il vraiment en état de fonctionner ?

* le cas échéant, les services de la Dsden 38 sont-ils en mesure de procéder aux affectations, comment et avec quelle surcharge de travail ?

Les délégués du personnel vous demandent de les assurer de la tenue de toutes les instances prévues initialement (Gt barème et situations SMS, CAPD et GT affectation des TS).

Merci de nous assurer que ces instances auront bien lieu avant la sortie des classes. Nous tenons, comme vous, à ce que chaque collègue nouvellement nommé.e puisse prendre contact avec l'école et l'équipe qu'il va rejoindre avant le 5 juillet.

Enfin, nous vous rappelons l'avis unanime des organisations syndicales au sujet des affectations issues des zones infra (écran 2) : nous avons demandé qu'elles puissent être à titre provisoire à la demande des collègues.

Vous comprendrez le sens de notre courrier dont le seul but est de permettre aux délégués du personnel de jouer leur rôle pour lequel ils ont été élus. Cette situation nous met dans une position très inconfortable.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez recevoir, madame la Directrice Académique, nos respectueuses salutations.